

Non-media coverage of natural risks: the case of clay risk in Auvergne

Project co-financed by the European Union with the European Regional Development Fund (ERDF), as part of the CPER 2020

Sébastien ROUQUETTE, university professor in information and communication sciences, *Communication and Societies laboratory (UCA)*



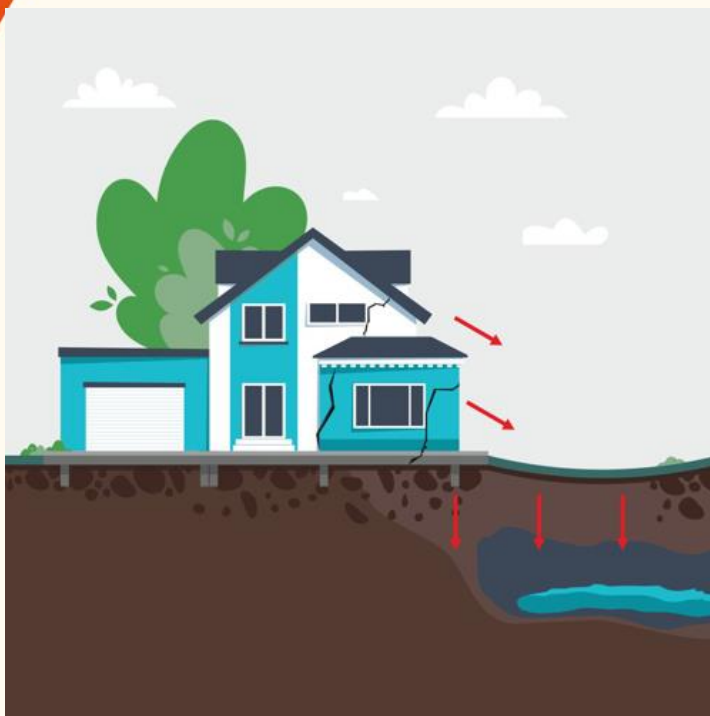
Context

- With climate change, the number of natural disasters is increasing
- Particularly droughts and floods

- This generates a lot of material and human damage, including the cracking of homes.
- The risk of damage to homes linked to the shrinkage and swelling of clay soils currently concerns 1/5 of French territory, and 10 million individual houses in France are currently moderately or strongly exposed to clay risk.

Context

- **Clay soils shrink and swell .**
- Clay soils are particularly susceptible to subsidence because they shrink and swell depending on their moisture content. This means that the weather can have a huge impact on their composition. Clay soils are widespread in France. Swelling pressures can cause structures to rise or lift, while shrinkage can cause settlement or subsidence. Shrinkage and swelling of clay is a geological hazard that could potentially cause substantial damage to buildings.



Damage to the corner and center of a house due to clay shrinkage-swelling

RISK
Summer
School
2024



Damage to the corner and center of a house due to clay shrinkage-swelling

RISK
Summer
School
2024



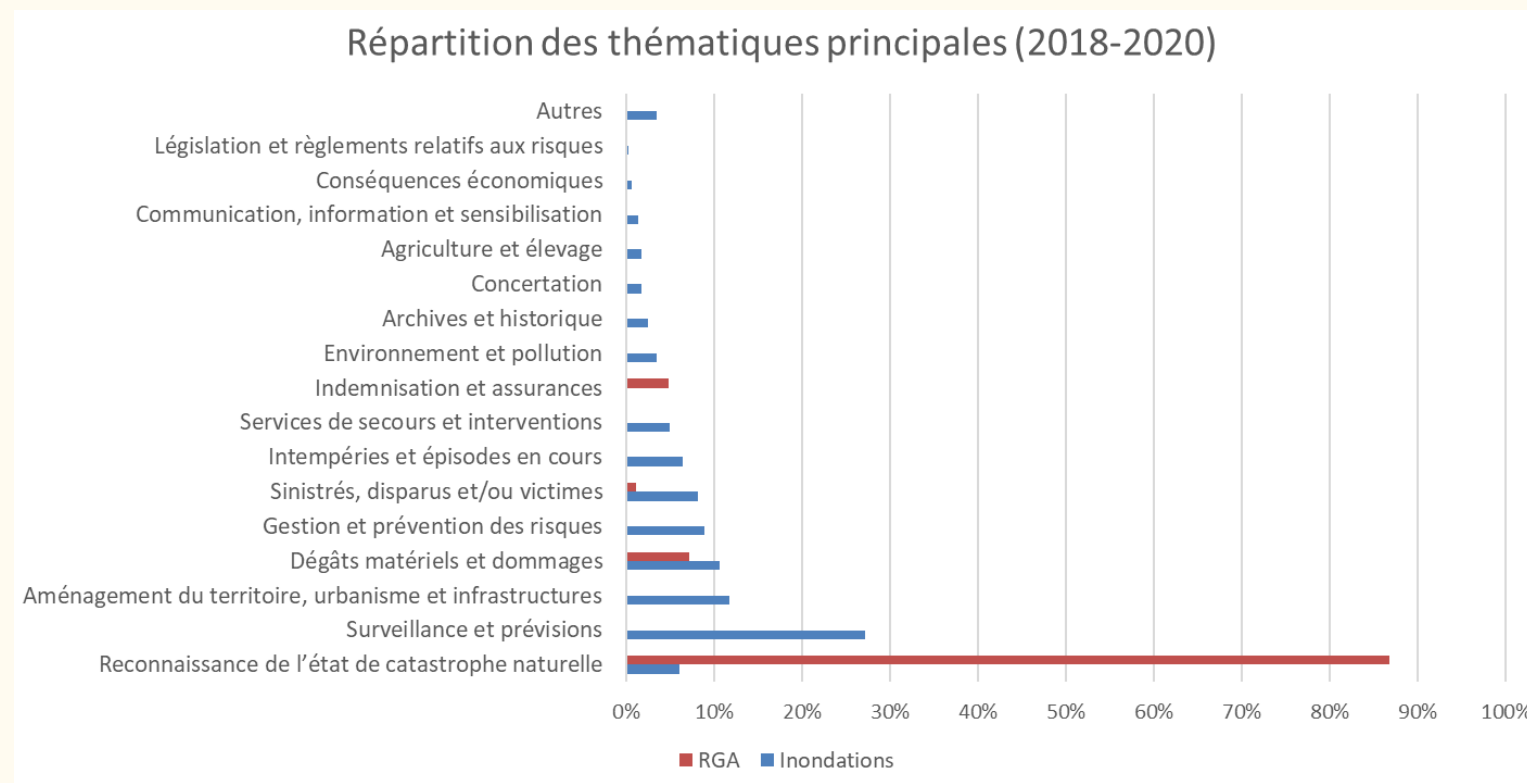
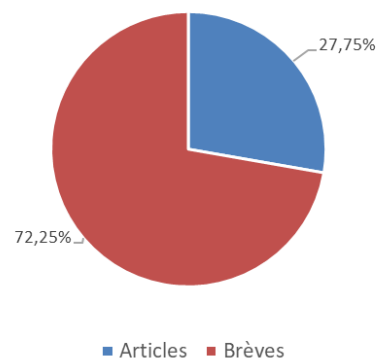
The risk of damage to homes linked to the shrinkage and swelling of clay soils currently concerns 1/5 of French territory, and 10 million individual houses in France are currently moderately or strongly exposed to clay risk.

A very little publicized risk

Very little media coverage of the clay risk in the press

An exception: the publication of orders recognizing the state of natural disaster

Types d'articles sur le RGA (2018-2020)



A consensual media interpretation of the RGA

Superficial media treatment of the problem

Very little media coverage of the clay risk in the press

An exception: the publication of orders recognizing the state of natural disaster

TRIBUNAL ADMINISTRATIF ■ Les communes non retenues aimeraient une nouvelle expertise

Des fissures avérées mais non reconnues

Treize communes du Puy-de-Dôme contestent le refus de reconnaître l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en 2017.

Philippe Cros

Treize communes du Puy-de-Dôme face au ministère de l'Intérieur, à la barre du tribunal administratif de Clermont-Ferrand (*). En dehors de la salle d'audience, ce sont des dizaines de particuliers qui ont constaté sur leur maison des fissures issues de mouvements de terrains argileux, causés par la sécheresse puis la réhydratation des sols, en 2017.

Évaluer
« l'intensité
anormale d'un
agent naturel »

Les propriétaires ne sont pas à la barre mais les deux avocats des communes rappellent cette



DÉGÂTS. Fissures sur une maison à Courmon, au mois d'août dernier. PHOTO FRANCIS CAMERON

réalité : « Si les communes viennent devant le tribunal, c'est qu'elles reçoivent des particuliers qui ont constaté des fissures, avec parfois des maisons qui sont en danger », a indiqué M^e Marion durant l'audience.

Non retenues dans l'arrêt de reconnaissance de catastrophe naturelle du 24 juillet 2018, les treize

communes demandent son annulation et une nouvelle expertise.

Une fois les subtilités sur la forme évacuées, le débat de fond porte essentiellement sur cette question : comment évaluer « l'intensité anormale d'un agent naturel » ? C'est ainsi que se définit en France la catastrophe naturelle et l'ouverture d'une indem-

nisation via la solidarité nationale pour les dommages matériels directs non assurables.

Géologie et météorologie

Le rapporteur public, Caroline Bentejac, a fait le tour de la question en présentant dans le détail les techniques scientifiques mises en place par Météo

France pour faire une évaluation. Les conclusions scientifiques basées sur des paramètres géologiques et météorologiques sont validées par une commission spécifique et permettent ensuite au ministre concerné de classer la commune, ou non, en état de catastrophe naturelle : « La pertinence de cette méthode est démontrée. Et on n'apporte pas la preuve qu'elle comporte des erreurs. »

D'autres dossiers pour l'année 2015

La caractérisation du phénomène par Météo France ne fait pas pour autant obligation au ministre pour le classement. Il est possible, en fonction d'autres éléments portés à sa connaissance, de prendre une autre décision.

Concernant les communes du Puy-de-Dôme, « rien ne démontre que le ministre devait s'écarter des conclusions de la commission ». En plus du refus de la requête en annulation, la demande de nouvelle expertise par les communes ne paraît pas nécessaire d'après le rapport présenté à l'audience.

Ce n'est pas la première fois que des communes du Puy-de-Dôme contestent des arrêtés de catastrophe naturelle. D'autres dossiers sont en cours pour l'année 2015 : après le refus d'annulation du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, les communes ont fait appel.

« Critères qui sont sujets à évolution »

« On se heurte à des critères qui sont sujets à évolution, a défendu l'avocate de onze des treize communes, M^e Bonicel-Bonnefoi. Et qui font que les collectivités se font fermer la porte à la reconnaissance de catastrophe naturelle. De nombreuses fissures ont été constatées : pourquoi faisons-nous l'impasse sur une expertise ? »

A priori, en cas de rejet de la demande par le tribunal administratif, les communes feront à nouveau appel. ■

(*). Treize communes. Châtel-Guyon, Saint-Bonnet-près-Riom, Pont-du-Château, Clermont-Ferrand, Beaugard-Vendon, Les Martres-de-Veyre, Combronde, La Roche-Blanche, Courmon-d'Auvergne, Saint-Sylvestre-Pragoulin, Veyre-Monton, Orcet, Saint-Amant-Tallende.

Superficial media treatment of the problem

LE FAIT DU JOUR

Le manque d'eau fait bouger les sols

Des centaines de maisons fissurées par la sécheresse

Puy-de-Dôme

Depuis 2014, le Puy-de-Dôme est frappé par des sécheresses quasi annuelles. Les agriculteurs, viticulteurs, maraîchers... ne sont pas les seuls à souffrir. Le fait même d'appliquer dans des zones vulnérables dans l'est de l'agglomération clermontoise. L'un de ces villages est celui d'Évry, recensé dans 75 communes du département pour l'année 2018. Plus de 200 habitations seraient concernées. Les propriétaires ont encore cinq jours pour effectuer leur déclaration de sinistre.

Siège de la mairie

d'élire les personnes inscrites en les informant des démarches à suivre pour obtenir gain de cause auprès des sinistrés », explique le maire du Cantal Hervé Prévost.

Mais ce n'est pas la première action de la mairie. Sa priorité est bien d'identifier et de compenser les sinistrés pour faire une déclaration auprès des services de l'État et obtenir le financement et état de catastrophe naturelle. « C'est fait en 2013, 2014 et 2015... La dernière mise à jour a été faite en 2018. La situation est donc à jour », explique le maire du Cantal Hervé Prévost.

Le dégrèvement catastrophes est suspendu de ces zones de sécheresse. Mais avant des périodes de grandes précipitations qui favorisent les glissements de terrain. Les habitations situées à Clermont et au sud de la ville sont les plus à risque. Des fortes précipitations de longues heures peuvent provoquer des glissements de terrain, parfois graves, mais suffisants pour fissurer des maisons.

Des maisons vieillissantes

En 2018, il y avait environ 200 millions d'euros d'avariés à plus de 50 ans. On doit à ce jour au moins 100 millions d'euros de travaux, rapporte le maire du Cantal, Hervé Prévost.

La mairie s'est par la suite responsabilisée de la réparation de ces habitations vieillissantes. « C'est un travail de longue haleine », rapporte le maire du Cantal, Hervé Prévost.

Les habitants de ces zones sont donc très vulnérables. « C'est un travail de longue haleine », rapporte le maire du Cantal, Hervé Prévost.

Encore trois jours pour faire votre déclaration

Si vous êtes l'un des sinistrés concernés par la sécheresse, vous avez encore trois jours pour effectuer votre déclaration de sinistre.

LE FAIT DU JOUR

argileux sous les habitations

fissurées par la sécheresse

LES DÉGÂTS SUR LES MAISONS

LE CENDRE

Néel Figeat vit au Cendré. Depuis quatre ans, il cherche à faire passer sa maison à la mairie. « C'est un travail de longue haleine », rapporte le maire du Cantal, Hervé Prévost.

COURNON-D'AUVERGNE

Il y a cinq ans, après avoir fait l'acquisition de sa maison, André Lempereur a vu des fissures apparaître sur son toit. Depuis, il ne cesse de chercher à faire passer sa maison à la mairie. « C'est un travail de longue haleine », rapporte le maire du Cantal, Hervé Prévost.

COURNON

Plus de 200 habitations seraient touchées dans le département. « Les travaux effectués entre 2010 et 2015 ont permis de faire passer la situation à la mairie », rapporte le maire du Cantal, Hervé Prévost.

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN EN PÉRIODES DE SÉCHÉRESSE ET DE PLUIE

Les mouvements de terrain en périodes de sécheresse et de pluie sont un problème récurrent. « C'est un travail de longue haleine », rapporte le maire du Cantal, Hervé Prévost.

ENCORE TROIS JOURS POUR FAIRE VOTRE DÉCLARATION

Si vous êtes l'un des sinistrés concernés par la sécheresse, vous avez encore trois jours pour effectuer votre déclaration de sinistre.

La Montagne, September 9, 2019, p

Problematic

On the one hand, the clay hazard causes more and more numerous and significant damage to homes due to the average increase in temperatures and the drop in rainfall.

On the other hand, this hazard generates few press articles - compared to other natural disasters.

How to explain this paradox? Why, in particular, is the clay risk not the subject of more controversy taken up in the public media space?

Problematic

Questions

- What reasons justify - in the eyes of journalists - an article on the shrinkage-swelling of clays, this phenomenon which generates a lot of material damage but is barely visible?
- Is this due to the occurrence of a sudden hazard affecting numerous victims?
- Should a collective of residents make a public complaint for better consideration of the consequences of this hazard?
- Do we need spectacular images?

Research methodologies

What data is needed to answer these questions?

- Interviews to understand the editorial constraints of journalists and their relationships with sources related to natural risks.
- Objective: Analyze exchanges between journalists and informants to understand the social construction of natural risks.
- “Risk factory” approach: risks are the product of interactions between actors and their arbitrations.

Research methodologies

Semi-structured interviews with journalists and stakeholders .

- Selection of journalists who have covered the shrinkage-swelling of clays or flooding in Puy-de-Dôme.
 - *The Mountain*
 - *France Bleu Pays d'Auvergne France 3 Auvergne-Rhône-Alpes*
- Questions about journalistic practices, perceptions of risks, and relationships with sources.

Research methodologies

Semi-structured interviews with stakeholders .

- associations (CatNat 63 and CatNat Cournon Le Cendre)
- Public monitoring and risk management bodies (Regional Directorate of the Geological and Mining Research Bureau [BRGM])
- Communities (mainly Clermont-Ferrand and Cournon d'Auvergne).



A combination of factors unfavorable to the media coverage of a controversy over clay risk

- Media causes
- Political causes
- Technical causes
- A lack of resources for victims' associations

A – Media causes

The shrinkage-swelling of clays, a hazard difficult to promote in the media and to tell about

Cracks linked to clay are considered less spectacular than the flood



14.5%



82.5%

A – Media causes

Underestimation by journalists

Unknown and underestimated by journalists

Coverage by the local press (general)

- Organizational constraints of local editorial offices
- Mainly covered by general journalists
- Role of local journalists in covering natural hazards

Need for specialized journalists

- There are few official sources dealing with the duration
- Lack of cause entrepreneurs

B – Political causes

Reluctance of mayors to tackle the problem to preserve the attractiveness of their municipality

- Some of the victims do not wish to advertise on the subject.
- The political cost of not addressing the subject is limited.
- The insurance framework of clay risk reduces the political responsibility of elected officials

C - Technical and administrative causes

- Experts are less requested by elected officials for technical expertise on the ground in the case of clay risks than for other natural risks.
- The technical services believe that it is not their role to encourage the implementation of preventive communication
- From their point of view, risk communication is therefore first and foremost technical communication.

D – Victims' reluctance

In theory, the preponderant role of cause entrepreneurs

- Importance of cause entrepreneurs to mediate problems
- Examples of spectacular actions or pressure on elected officials

Reluctance of victims to report disasters

- Influence on real estate valuation
- Example of an association manager

Objective alliances

- Alliance of real estate players to avoid the devaluation of properties
- Opposition of victims to natural disaster recognition procedures

To conclude...

- Finally, **why** is the clay risk not the subject of more controversy taken up in the public media space?
 - Media causes
 - Policies
 - Social
 - Technical and administrative
- **Consequences?**
 - Clay risk as a depoliticized risk
 - Reduced treatment which leads to limited awareness of this risk

Thank you for your attention

